Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Liste rouge régionale des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Zygaena cynarae - ©Pierre Desriaux

La responsabilité d'une biodiversité exceptionnelle

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est une des régions de France métropolitaine dont la biodiversité est la plus riche, ceci en raison de la combinaison des influences méditerranéenne et alpine sur son territoire. Selon les groupes biologiques considérés, la région abrite de 50 % à plus de 90 % de la totalité des espèces connues en France métropolitaine. La région porte une responsabilité nationale et même européenne pour la conservation des peuplements de papillons de jour. En effet, avec 218 rhopalocères et 36 zygènes recensés, **ces lépidoptères représentent 85 % des espèces françaises** (257 espèces de rhopalocères et 40 zygènes en France), et 45 % des espèces européennes (selon Fauna Europaea : 489 rhopalocères et 67 zygènes).

Les papillons, des insectes « bio-indicateurs »

Au sein des écosystèmes, les papillons de jour remplissent plusieurs rôles : ils régulent la production végétale à travers l'alimentation des chenilles, ils constituent un maillon important de la chaîne alimentaire pour de nombreux oiseaux et petits mammifères, et ils participent à la pollinisation des plantes à fleurs. En raison de leur facilité d'observation et de leur écologie spécifique, ces insectes sont utilisés par les scientifiques pour étudier et évaluer l'état des milieux ouverts comme les pelouses naturelles, les prairies ou les friches.

Les papillons sont des « bio-indicateurs » de l'état de santé des milieux naturels car la pauvreté ou la richesse de leur peuplement traduit celles d'une quantité d'autres espèces vivantes.

Lépidoptères ou papillons de jour : de quoi parle-t-on ?

Les papillons correspondent aux insectes lépidoptères, dont les représentants se caractérisent par leurs ailes recouvertes d'écailles.

L'ancienne classification distinguait les lépidoptères hétérocères (+ de 4 500 espèces en France) des lépidoptères rhopalocères (261 espèces en France). Les premiers sont dénommés « papillons de nuit » car la grande majorité des espèces est nocturne. Les rhopalocères sont en revanche tous de mœurs diurnes. Le vocable « papillons de jour » désigne communément les rhopalocères mais il est parfois utilisé en intégrant également une famille d'hétérocères entièrement constituée par des espèces diurnes : les zygènes (40 espèces en France).

Ainsi, le groupe d'espèces traité pour cette liste rouge régionale est dénommé « **papillons de jour** » et regroupe **les rhopalocères** et **les zygènes.**

Le constat des difficultés

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur présente un très fort taux d'urbanisation sur le littoral et en plaine, qui remonte jusque dans les vallées des Hautes-Alpes. C'est probablement la région française qui a connu les bouleversements sociaux-économiques les plus marqués depuis 60 ans, avec une augmentation de la population de l'ordre de 73 % depuis 1962, progression la plus forte en France. Cet état de fait se traduit par la régression d'espèces, notamment celles associées à des habitats littoraux ou aux zones humides, ces dernières ayant déjà fait l'objet de dégradations au cours du siècle précédent.

Dans les plaines alluviales du Rhône et de la Durance, c'est l'agriculture intensive et chimique, dite « conventionnelle », qui contribue le plus à appauvrir ces territoires. Ces pratiques uniformisent les paysages, réduisent la diversité des biotopes, et dispersent des pesticides. Les conséquences néfastes de la pollution chimique sur les communautés de lépidoptères sont d'autant plus grandes que ces territoires sont fortement soumis au mistral.

Les habitats couvrant les reliefs ont également fait l'objet de profondes modifications. Le spectaculaire recul du pastoralisme sur les collines et moyennes montagnes a entrainé la fermeture généralisée des milieux, diminuant d'autant les milieux ouverts et leur capacité d'accueil. En haute montagne, c'est la concentration des troupeaux de brebis et leur arrivée plus précoce sur les alpages qui dégradent les pelouses subalpines.

A contrario, les reliefs escarpés et peu valorisables économiquement représentent une défense naturelle en région PACA, à condition qu'ils ne soient pas recouverts par des plantations de résineux exogènes.

Les menaces liées au changement climatique global se précisent sans qu'il soit encore possible d'évaluer précisément leur degré d'implication. Mais il est admis que ce facteur participe désormais à la raréfaction de plusieurs espèces se trouvant en limite d'aire méridionale en Provence ou dans les Alpes du Sud.

Papillons de jour

La démarche d'évaluation

La liste rouge régionale des papillons de jour a été établie selon la méthode préconisée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. L'UICN a développé la méthodologie de référence pour l'élaboration des listes rouges d'espèces menacées, permettant la définition des listes aux niveaux mondial et national. Le comité français de l'UICN a apporté les recommandations spécifiques à son application à l'échelle des régions administratives de France métropolitaine.
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les travaux ont été coordonnés par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN PACA), s'appuyant sur l'expertise des entomologistes régionaux. Le résultat a ensuite été validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel et labellisé par l'UICN.

Les espèces ont été classées en neuf catégories selon leur risque de disparition :

- **Disparue au niveau régional (RE) :** espèces ayant disparu de la région mais subsistant ailleurs.
- **En danger critique (CR), En danger (EN)** et **Vulnérable (VU) :** espèces dites « menacées de disparition ». Ces espèces sont confrontées à un risque très élevé (CR), élevé (EN) ou relativement élevé (VU) de disparition.
- **Quasi menacée (NT) :** espèces proches de franchir les seuils propres aux espèces menacées, et qui pourraient devenir menacées si des mesures spécifiques de conservation n'étaient pas prises.
- **Préoccupation mineure (LC) :** espèces qui présentent un faible risque de disparition de la région considérée.
- **Données insuffisantes (DD) :** espèces pour lesquelles les meilleures données disponibles sont insuffisantes pour déterminer directement ou indirectement leur risque de disparition.
- **Non applicable (NA) :** espèces présentes sur le territoire pour lesquelles la méthodologie n'est pas applicable et qui ne sont donc pas soumises au processus d'évaluation, en raison de statuts biologiques ou taxonomiques particuliers (p. ex. espèces introduites ou espèces visiteuses occasionnelles).
- **Non évaluée (NE) :** espèces qui n'ont pas encore été confrontées aux critères de la liste rouge en raison de leur présence douteuse ou à confirmer sur le territoire.

Les catégories **Éteinte au niveau mondial (EX)** et **Éteinte à l'état sauvage (EW)** concernent une évaluation sur l'aire totale de présence historique des espèces et ne s'appliquent donc pas à l'échelle régionale.

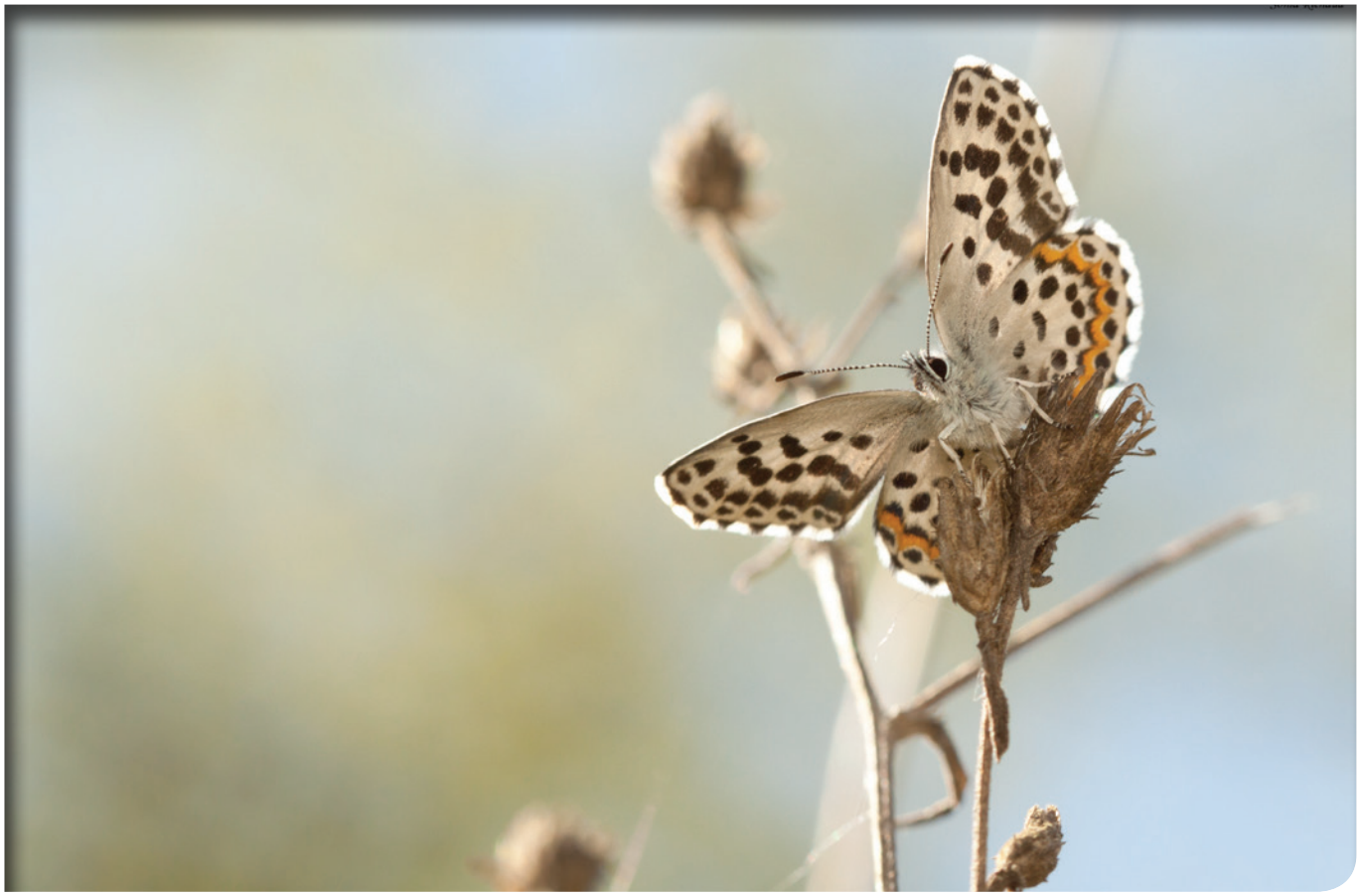

Scolitantides orion - ©Sonia Richaud

Selon la méthodologie UICN, chaque espèce est analysée au regard de plusieurs critères :

- le déclin de leurs populations : **critère A,**
- la répartition géographique restreinte des populations, ajoutée à un autre critère défavorable (fragmentation de la population, déclin de l'espèce ou de son habitat) : **critère B,**
- la taille réduite et le déclin de leurs populations : **critère C,** peu applicable aux insectes,
- la taille très petite ou restreinte de leurs populations : **critère D.**

Des adaptations méthodologiques validées par l'UICN concernant les seuils d'occupation ont été apportées afin de les rendre pertinents à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'analyse de ces critères permet ensuite de classer les espèces dans l'une des catégories décrites.
Afin de considérer au mieux la diversité taxonomique qui caractérise la région PACA, les sous-espèces ont été évaluées distinctement.

Exemples d'application des critères

Parmi les espèces dont la **population régionale a très fortement décliné (critère A)**, la Vanesse des pariétaires *Polygonia egea* a vu son aire régresser de plus de 50 %, disparaissant de quasiment toute la Provence pour n'être observée pratiquement qu'à l'est du fleuve Var (Alpes-Maritimes). L'espèce a été classée EN (en danger).
Parmi les espèces dont **l'aire de répartition est restreinte et en déclin continu et/ou sévèrement fragmentée (critère B)**, citons la Zygène du trèfle *Zygaena trifolii*. Son aire de répartition régionale est assez étendue mais ses populations sont toujours localisées et dispersées, témoignant d'une zone d'occupation restreinte. Une forte régression a été constatée dans les Alpes-Maritimes, en lien avec la régression des zones humides auxquelles l'espèce est liée. Par ailleurs, la fragmentation sévère des populations est avérée partout en dehors de l'ouest des Bouches-du-Rhône. Ceci a conduit au classement de l'espèce dans la catégorie de menace VU (vulnérable).
Parmi les espèces dont la **population régionale est très restreinte ou petite (critère D2)**, citons le Damier du chèvrefeuille *Euphydryas intermedia*, espèce réduite à une population isolée dans la vallée de la Clarée, dans les Hautes-Alpes. L'espèce a été classée VU (vulnérable).

Zygaena hilaris ononidis - ©Pierre Desriaux

Résultats pour les espèces de Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évaluation des menaces pesant sur les 254 espèces de rhopalocères et zygènes montre qu'avec 17 espèces concernées, le pourcentage des espèces menacées et éteintes en PACA [(RE+ CR + EN + VU) / (Nombre total de taxons évalués)] est de 6,7 %. Ce résultat est très proche de celui obtenu à l'échelle de la France métropolitaine ; mais il faut noter qu'il est largement inférieur aux autres régions françaises bénéficiant de listes rouges établies selon la même méthodologie. L'analyse révèle que les espèces menacées de disparition en région Provence-Alpes-Côte d'Azur concernent tous les domaines biogéographiques et des types d'habitats variés, illustrant que les perturbations d'origine anthropique sont multiples.

Nombre d'espèces de rhopalocères et zygènes par catégorie

Catégories de l'UICN	Nombre d'espèces
Disparue au niveau régional (RE)	**2**
En danger critique (CR)	**0**
En danger (EN)	**3**
Vulnérable (VU)	**12**
Quasi menacée (NT)	15
Préoccupation mineure (LC)	209
Données insuffisantes (DD)	11
Non applicable (NA)	2

Catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après les Guides UICN 2001 & 2003)

Les acronymes standards correspondent à la dénomination des catégories en anglais et sont utilisés tels quels dans toutes les langues :

RE = Regionally extinct
CR = Critically endangered
EN = Endangered, VU = Vulnerable
NT = Near threatened
LC = Least concern
DD = Data deficient
NA = Not applicable
NE = Not evaluated

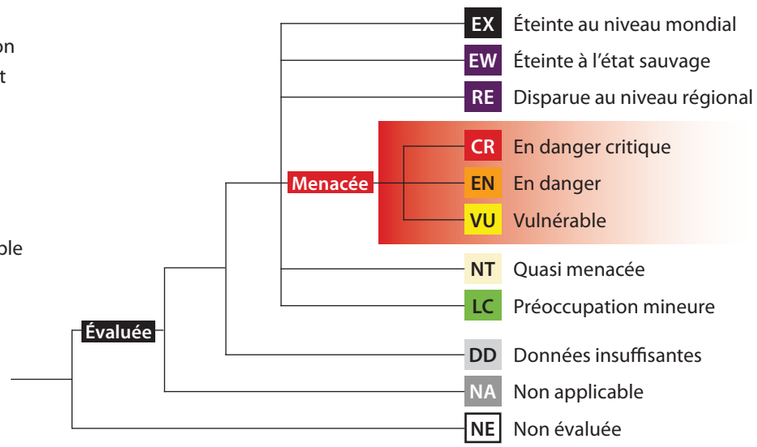

Répartition des 254 espèces de rhopalocères et zygènes évaluées en Provence-Alpes-Côte d'Azur en fonction des différentes catégories de la liste rouge

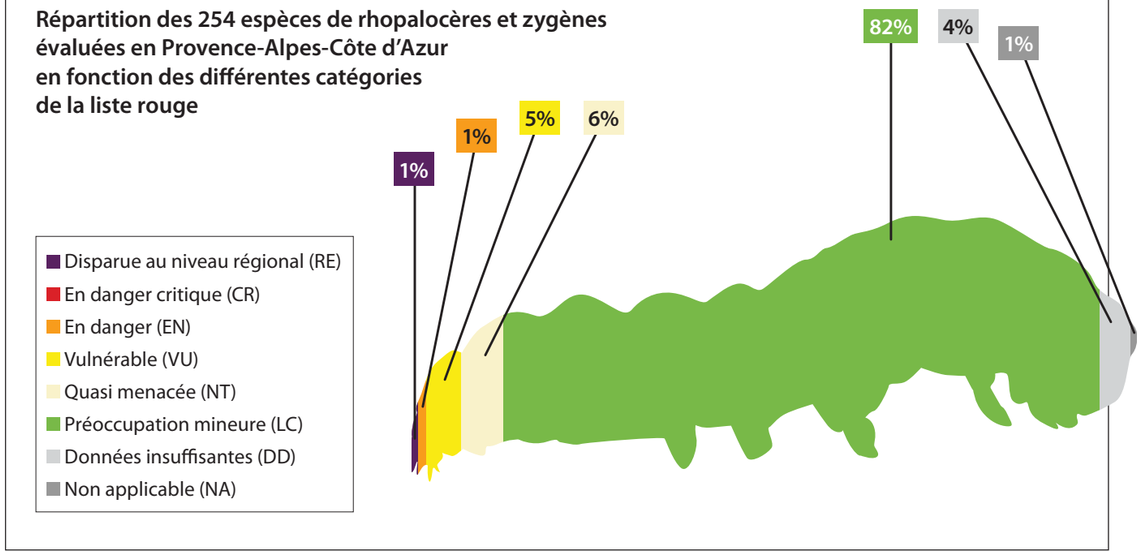

Ballous *Tomares ballus* - ©Sonia Richaud

Deux espèces ont été considérées comme **éteintes au niveau régional** (catégorie « RE »), en raison de leur recherche infructueuse depuis plus de quinze ans par plusieurs entomologistes confirmés. Ce constat entraine pour l'une d'elles un statut d'espèce présumée disparue à l'échelle de la France métropolitaine : l'Hespérie du barbon *Gegenes pumilio*. La seconde espèce, la Bacchante *Lopinga achine*, a en revanche été retrouvée en 2015, nécessitant une réévaluation de son cas.

À ces deux espèces, s'ajoutent **trois espèces en danger** (« EN ») et **12 espèces vulnérables** (« VU »).

Onze espèces ne bénéficient pas d'une connaissance suffisante pour qu'une catégorie leur soit attribuée ; elles sont classées « DD ». Il s'agit le plus souvent d'espèces qui pâtissent d'un manque de données exploitables en raison d'un flou taxinomique ou d'une difficulté d'identification.

Enfin, l'évaluation montre que, pour deux espèces les critères n'ont pas pu être appliqués (catégorie NA), l'une étant migratrice et l'autre exotique.

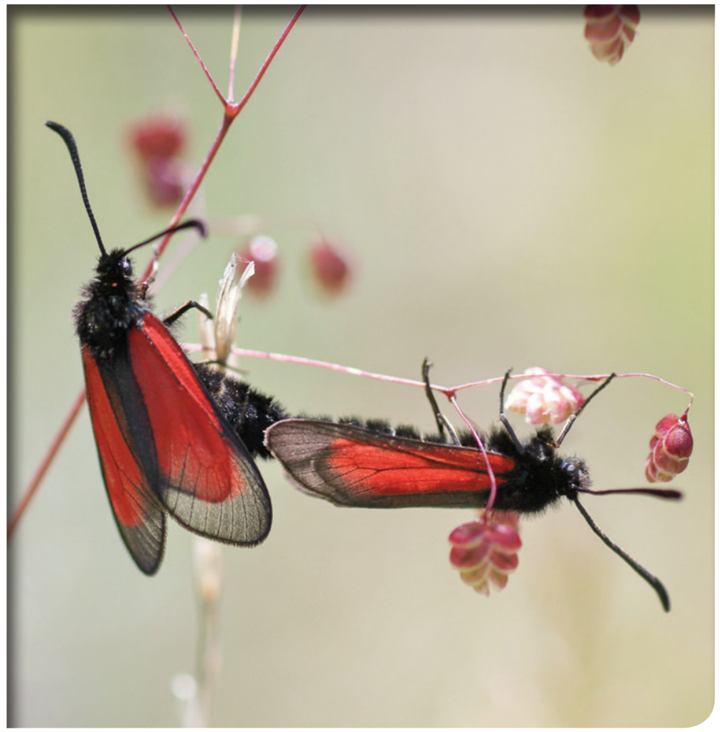

Zygaena brizae - ©Annie Moulinet

Quelles sont les espèces présumées disparues ?

Les origines biogéographiques des **17 espèces menacées ou disparues sont majoritairement méditerranéennes** (8 espèces). Les autres espèces menacées sont d'affinités euro-sibériennes (3 espèces), alpines (3 espèces) ou propres à la zone tempérée (3 espèces). L'**Hespérie du Barbon**, *Gegenes pumilio*, d'affinité thermo-méditerranéenne, se trouvait sur le littoral de la Côte d'Azur en limite septentrionale de son aire. Sa disparition régionale, principalement liée à la dégradation de ses stations par l'urbanisation, entraine **la première extinction d'une espèce de papillon de jour en Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

La deuxième espèce évaluée comme « disparue », la **Bacchante** *Lopinga achine* est en limite d'aire méridionale dans les Préalpes du sud, et liée aux lisières forestières en situation fraiche, à l'étage montagnard. Les biotopes colonisés historiquement dans les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute-Provence ont été dégradés par une activité forestière inadéquate. De plus, l'espèce fait l'objet d'une régression généralisée en France, possiblement consécutive à un isolement trop important de ses populations. Suite à cette analyse, partagée entre experts, un surcroit de prospections a heureusement permis de la retrouver en 2015. Une réévaluation ultérieure devrait permettre de la classer « CR » (en danger critique d'extinction).

Cet exemple illustre le rôle positif de l'élaboration d'une liste rouge dans la dynamique de connaissance ainsi que la nécessité de réévaluer périodiquement le classement.

Et les espèces menacées ?

Les trois espèces en danger relèvent toutes d'espèces méditerranéennes dont l'aire de répartition régionale s'est fortement réduite. Les raisons de la spectaculaire régression de la Vanesse des pariétaires *Polygonia egea* sont discutées.
S'agissant des deux autres espèces (Hermite *Chazara briseis* et Louvet *Hyponephele lupina*), les causes identifiées sont la destruction directe de leurs habitats en plaine (agriculture, urbanisation et implantation d'infrastructures) et la fermeture généralisée des milieux favorables en moyenne montagne.
Les 12 espèces classées vulnérables sont d'affinités biogéographiques plus diverses, à l'instar des menaces qui les visent. Leur classification résulte de la régression de leurs populations (Morio *Nympahlis antiopa*, Moiré de Provence *Erebia epistygne*, Ballous *Tomares ballus*), ou de populations réduites dont l'aire fragmentée est associée à la réduction de la superficie et/ou de la qualité de leur habitat (Zygène du peucédan *Zygaena cynarae*, Azuré de la sanguisorbe *Maculinea teleius*, etc.).

Hespérie du Barbon *Gegenes pumilio* - ©Tristan Lafranchis

Hermite *Chazara briseis* - ©Sonia Richaud

Moiré de Provence *Erebia epistygne* - ©Sonia Richaud

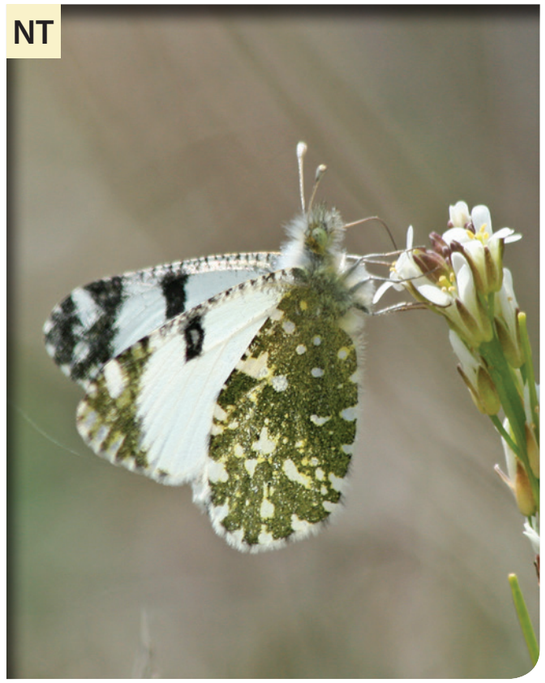

Marbré de Lusitanie *Iberochloe tagis* - ©Sonia Richaud

RE L'Hespérie du Barbon
Gegenes pumilio

En l'état actuel des connaissances, alors qu'en France une seule autre espèce est considérée comme disparue, l'Hespérie du Barbon est, quant à elle, **la première espèce de papillon de jour qui disparaît pour des raisons humaines avérées.** Ce papillon du pourtour méditerranéen, présent de l'Afrique du Nord jusqu'à l'ouest de la Turquie, colonise les milieux thermophiles ouverts, rocheux et secs où croît sa principale plante hôte, le Barbon hérissé *Hyparrhenia hirta*. En France, l'espèce n'était connue qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur et la dernière observation date de 1997 dans le Var. Elle n'a pas pu être retrouvée malgré des prospections d'experts répétées sur l'ensemble des stations historiques (toutes dégradées ou urbanisées), ainsi que sur d'autres sites jugés favorables.
Elle a été classée « En danger critique d'extinction » dans la liste rouge de France métropolitaine élaborée en 2012. L'évaluation régionale effectuée en 2014 a conclu à l'hypothèse plus probable de la disparition de l'espèce.

EN L'Hermite
Chazara briseis

Son classement dans la catégorie « En danger » découle d'une réduction de la population régionale supérieure à 50 %. Alors qu'autrefois l'espèce était répandue et souvent abondante, l'essentiel de ses effectifs actuels ne se maintient plus que dans les Alpes internes (Queyras, Briançonnais) et sur de hauts plateaux calcaires (plateau de Canjuers, Haut-Var). Actuellement, l'Hermite semble avoir totalement disparu en plaine, notamment en Crau, où il était commun jusqu'à la fin des années 1980. Depuis, sa régression se poursuit sur les reliefs de Provence et dans les Préalpes, où les florissantes populations du début des années 2000 font place à l'observation d'individus isolés. Bien que l'espèce pâtisse de la diminution des habitats ouverts et rocailleux, sa disparition en milieux steppiques de la Crau (Bouches-du-Rhône) et sur les crêtes de certaines montagnes préalpines reste inexpliquée.

VU Le Moiré de Provence
Erebia epistygne

L'espèce ne présente que trois petits noyaux de populations, dans le nord-est de l'Espagne, le sud du Massif central puis dans l'extrême sud-est de la France, où elle régresse fortement. Ce papillon de jour est classé « Vulnérable » suite à une réduction de sa population supérieure à 30 %. La diminution s'est amorcée dès les années 1980 en Basse Provence, et s'est poursuivie voire même accentuée ces dix dernières années. En lien avec la régression du pastoralisme ovin, cette diminution reflète celle de ses habitats, les pelouses rases et sèches à fétuques dont la fermeture a été accentuée par les plantations de Pins noirs d'Autriche.

NT Le Marbré de Lusitanie
Iberochloe tagis

Le Marbré de Lusitanie, proche du seuil de menace, est classé « Quasi-menacé » en raison de son aire d'occupation restreinte (< 500 km^2) associée au déclin de la qualité de son habitat et du nombre de localités. Ce papillon occupe deux types de milieux distincts. Le premier est constitué par des pelouses et rocailles ouvertes, qui abritent de petites populations qui régressent en raison de leur embroussaillement. Le second correspond à des cultures extensives et leurs bordures, en lien avec la présence d'*Iberis pinnata*, espèce messicole dont se nourrissent ses chenilles. Ici les peuplements sont plus importants mais plus vulnérables car ils dépendent fortement des pratiques agricoles extensives et nécessitent le bannissement des biocides chimiques.

Petit sylvandre *Hipparchia alcyone* - ©Sonia Richaud

Petit monarque *Danaus chrysippus* - ©Stéphane Bence

DD Le Petit sylvandre
Hipparchia alcyone

Plusieurs lépidoptéristes considèrent que le Petit sylvandre est présent en Provence-Alpes-Côte d'Azur mais l'existence d'une population établie n'a pas encore été démontrée. Il convient de poursuivre l'inspection des individus disponibles en collection, et les prospections de terrain notamment des reliefs provençaux, dans le Vaucluse, le Var et les Alpes-Maritimes.
En l'état actuel des connaissances, l'impossibilité de rattacher une aire de distribution à cette espèce empêche toute analyse de son état de conservation en région PACA.

NA Le Petit monarque
Danaus chrysippus

Ce papillon d'affinité tropicale arrive en limite d'aire septentrionale dans le bassin méditerranéen. Son comportement migrateur le fait rencontrer loin de ses stations d'origine mais l'espèce colonise peu à peu de nouveaux territoires vers le nord, probablement à la faveur du réchauffement climatique. Ainsi, le Petit monarque s'est implanté dans le sud de l'Espagne ces dernières décennies. L'espèce s'est également reproduite sur le littoral languedocien et probablement en Corse. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, des individus isolés ont été recensés dans trois départements littoraux sans qu'aucun cas de reproduction n'ait été prouvé. Ces observations laissent penser qu'avant 2014, l'espèce n'a parcouru le territoire régional qu'à la faveur de mouvements migratoires. En conséquence, l'absence d'une population reproductrice et pérenne ne permettant pas d'appliquer la méthodologie de l'UICN, le Petit monarque est classé « Non applicable ».

Résultats pour les sous-espèces de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La liste rouge des papillons de jours de Provence-Alpes-Côte d'Azur a traité le cas de 29 sous-espèces. Quatre d'entre elles ont été classées « DD » (Déficient Data) car elles ne bénéficient pas d'une connaissance suffisante pour qu'une catégorie leur soit attribuée. Pour les 25 autres sous-espèces évaluées, neuf ont été classées comme « menacées ». La situation est particulièrement préoccupante pour trois d'entre elles, dont l'extinction est possible à court terme.

Il est important de souligner que les neuf sous-espèces inscrites comme menacées sur la liste rouge régionale (CR, EN, VU) sont toutes endémiques de la région PACA. Ce constat illustre le risque à court terme d'une perte biologique et génétique irrémédiable.

Nombre de sous-espèces de rhopalocères et zygènes en Provence-Alpes-Côte d'Azur par catégorie

Catégories de l'UICN	Nombre d'espèces
Disparue au niveau régional (RE)	**0**
En danger critique (CR)	**3**
En danger (EN)	**3**
Vulnérable (VU)	**3**
Quasi menacée (NT)	1
Préoccupation mineure (LC)	15
Données insuffisantes (DD)	4
Non applicable (NA)	0

Chazara briseis - ©Stéphane Bence

Liste des espèces de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La liste rouge des papillons de jour de PACA s'appuie sur la nomenclature du référentiel TAXREF (Version 7) et sur la révision taxinomique et nomenclaturale des *Rhopalocera* et *Zygaenidae* de France métropolitaine coordonnée par P. Dupond en 2013.

Famille	Taxon	Auteur	Nom vernaculaire	LR PACA (2014)	LR France (2012)	LR Europe (1999)
Hesperiidae	*Gegenes pumilio*	(Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie du Barbon	RE	CR	LC
Nymphalidae	*Lopinga achine*	(Scopoli, 1763)	Bacchante	RE	NT	VU
Nymphalidae	*Polygonia egea*	(Cramer, 1775)	Vanesse des Pariétaires	EN	EN	LC
Nymphalidae	*Hyponephele lupina*	(O. Costa, [1836])	Louvet	EN	NT	LC
Nymphalidae	*Chazara briseis*	(Linnaeus, 1764)	Hermite	EN	VU	NT
Zygaenidae	*Adscita alpina*	(Alberti, 1937)	Procris des Alpes	VU	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena cynarae*	(Esper, 1789)	Zygène du Peucédan	VU	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena trifolii*	(Esper, 1783)	Zygène des prés	VU	NE	NE
Hesperiidae	*Pyrgus warrenensis*	(Verity, 1928)	Hespérie rhétique	VU	VU	LC
Hesperiidae	*Carcharodus baeticus*	(Rambur, [1839])	Hespérie de la Ballote	VU	VU	LC
Hesperiidae	*Carterocephalus palaemon*	(Pallas, 1771)	Hespérie du Brome	VU	LC	LC
Pieridae	*Pieris ergane*	(Geyer, [1828])	Piéride de l'Aethionème	VU	VU	LC
Lycaenidae	*Tomares ballus*	(Fabricius, 1787)	Faux-Cuivré smaragdin	VU	VU	LC
Lycaenidae	*Maculinea teleius*	(Bergsträsser, 1779)	Azuré de la Sanguisorbe	VU	VU	VU
Nymphalidae	*Nymphalis antiopa*	(Linnaeus, 1758)	Morio	VU	LC	LC
Nymphalidae	*Euphydryas intermedia*	(Ménétriés, 1859)	Damier du Chèvreufeuille	VU	VU	LC
Nymphalidae	*Erebia epistygne*	(Hübner, [1819])	Moiré provençal	VU	NT	NT
Zygaenidae	*Adscita albanica*	(Naufock, 1926)	Procris du Géranium	NT	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena brizae*	(Esper, 1800)	Zygène de la Vésubie	NT	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena osterodensis*	Reiss, 1921	Zygène de la Jarosse	NT	NE	NE
Hesperiidae	*Pyrgus andromedae*	(Wallengren, 1853)	Hespérie des frimas	NT	LC	LC
Hesperiidae	*Pyrgus cacaliae*	(Rambur, [1839])	Hespérie du Pas-d'âne	NT	LC	LC
Pieridae	*Colias hyale*	(Linnaeus, 1758)	Soufré	NT	LC	LC
Hesperiidae	*Sloperia proto*	(Ochsenheimer, 1808)	Hespérie de l'Herbe-au-vent	NT	LC	LC
Pieridae	*Iberochloe tagis*	(Hübner, [1804])	Marbré de Lusitanie	NT	NT	LC
Lycaenidae	*Agriades orbitulus*	(Prunner, 1798)	Azuré de la Phaque	NT	LC	LC
Nymphalidae	*Boloria pales*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Nacré subalpin	NT	LC	LC
Nymphalidae	*Melitaea aurelia*	Nickerl, 1850	Mélitée des digitales	NT	VU	NT
Nymphalidae	*Erebia pharte*	(Hübner, 1804)	Moiré aveuglé	NT	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia melampus*	(Fuessly, 1775)	Moiré des pâturins	NT	LC	LC
Nymphalidae	*Satyrus actaea*	(Esper, 1781)	Petite Coronide	NT	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia manto*	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Moiré variable	NT	LC	LC
Zygaenidae	*Theresimima ampellophaga*	(Bayle-Barelle, 1808)	Procris de la Vigne	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Rhagades pruni*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Procris du Prunellier	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Adscita statices*	(Linnaeus, 1758)	Procris de l'Oseille	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Adscita geryon*	(Hübner, [1813])	Procris de l'Hélianthème	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Adscita mannii*	(Lederer, 1853)	Procris vert brillant	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Jordanita chloros*	(Hübner, [1813])	Procris vert bronzé	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Jordanita globulariae*	(Hübner, 1793)	Procris des Centaurées	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Jordanita subsolana*	(Staudinger, 1862)	Procris des Circes	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Aglaope infausta*	(Linnaeus, 1767)	Aglaopé des haies	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena purpuralis*	(Brünnich, 1763)	Zygène pourpre	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena sarpedon*	(Hübner, 1790)	Zygène des Panicauts	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena fausta*	(Linnaeus, 1767)	Zygène de la Petite coronille	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena hilaris*	Ochsenheimer, 1808	Zygène du Bugrane	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena occitanica*	(Villers, 1789)	Zygène occitane	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena carniolica*	(Scopoli, 1763)	Zygène du Sainfoin	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena exulans*	(Hohenwarth, 1792)	Zygène des sommets	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena viciae*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Zygène des Thérésiens	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena loti*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Zygène de la Faucille	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena lonicerae*	(Scheven, 1777)	Zygène des bois	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena filipendulae*	(Linnaeus, 1758)	Zygène des Lotiers	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena transalpina*	(Esper, 1780)	Zygène transalpine	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena ephialtes*	(Linnaeus, 1767)	Zygène de la Coronille variée	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena romeo*	Duponchel, 1835	Zygène des Vesces	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena nevadensis*	Rambur, 1858	Zygène des Gesses	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena lavandulae*	(Esper, 1783)	Zygène de la Badasse	LC	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena rhadamanthus*	(Esper, [1789])	Zygène de la Dorycnie	LC	NE	NE
Hesperiidae	*Erynnis tages*	(Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Pyrgus malvoides*	(Elwes & Edwards, 1897)	Hespérie de l'Aigremoine	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Pyrgus armoricanus*	(Oberthür, 1910)	Hespérie des Potentilles	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Pyrgus alveus*	(Hübner, [1803])	Hespérie du Faux-Buis	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Pyrgus bellieri*	(Oberthür, 1910)	Hespérie des Hélianthèmes	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Pyrgus serratulae*	(Rambur, [1839])	Hespérie de l'Alchémille	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Pyrgus carlinae*	(Rambur, [1839])	Hespérie de la Parcinière	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Pyrgus cirsii*	(Rambur, [1839])	Hespérie des Cirses	LC	NT	VU
Hesperiidae	*Pyrgus onopordi*	(Rambur, [1839])	Hespérie de la Malope	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Pyrgus carthami*	(Hübner, [1813])	Hespérie du Carthame	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Pyrgus sidae*	(Esper, 1784)	Hespérie à bandes jaunes	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Carcharodus alceae*	(Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Carcharodus lavatherae*	(Esper, 1783)	Hespérie de l'Epiaire	LC	NT	NT
Hesperiidae	*Carcharodus floccifer*	(Zeller, 1847)	Hespérie de la Bétoine	LC	LC	NT
Hesperiidae	*Spialia sertorius*	(Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Thymelicus sylvestris*	(Poda, 1761)	Hespérie de la Houque	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Thymelicus lineola*	(Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Thymelicus acteon*	(Rottemburg, 1775)	Hespérie du Chiendent	LC	LC	NT
Hesperiidae	*Hesperia comma*	(Linnaeus, 1758)	Virgule	LC	LC	LC
Hesperiidae	*Ochlodes sylvanus*	(Esper, 1777)	Sylvaine	LC	LC	LC
Papilionidae	*Zerynthia polyxena*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Diane	LC	LC	LC
Papilionidae	*Zerynthia rumina*	(Linnaeus, 1758)	Proserpine	LC	LC	LC
Papilionidae	*Parnassius mnemosyne*	(Linnaeus, 1758)	Semi-Apollon	LC	NT	NT
Papilionidae	*Parnassius corybas*	Ficher von Waldheim, 1823	Petit Apollon	LC	LC	NT

Famille	Taxon	Auteur	Nom vernaculaire	LR PACA (2014)	LR France (2012)	LR Europe (1999)
Papilionidae	*Parnassius apollo*	(Linnaeus, 1758)	Apollon	LC	LC	NT
Papilionidae	*Iphiclides podalirius*	(Linnaeus, 1758)	Flambé	LC	LC	LC
Papilionidae	*Papilio alexanor*	Esper, 1800	Alexanor	LC	LC	LC
Papilionidae	*Papilio machaon*	Linnaeus, 1758	Machaon	LC	LC	LC
Pieridae	*Leptidea duponcheli*	(Staudinger, 1871)	Piéride du Sainfoin	LC	LC	LC
Pieridae	*Leptidea sinapis*	(Linnaeus, 1758)	Piéride du Lotier	LC	LC	LC
Pieridae	*Gonepteryx cleopatra*	(Linnaeus, 1767)	Citron de Provence	LC	LC	LC
Pieridae	*Gonepteryx rhamni*	(Linnaeus, 1758)	Citron	LC	LC	LC
Pieridae	*Colias palaeno*	(Linnaeus, 1761)	Solitaire	LC	LC	LC
Pieridae	*Colias phicomone*	(Esper, 1780)	Candide	LC	LC	NT
Pieridae	*Colias alfacariensis*	Ribbe, 1905	Fluoré	LC	LC	LC
Pieridae	*Colias crocea*	(Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci	LC	LC	LC
Pieridae	*Anthocharis cardamines*	(Linnaeus, 1758)	Aurore	LC	LC	LC
Pieridae	*Anthocharis euphenoides*	Staudinger, 1869	Aurore de Provence	LC	LC	LC
Pieridae	*Euchloe crameri*	Butler, 1869	Piéride des Biscutelles	LC	LC	LC
Pieridae	*Euchloe simplonia*	(Boisduval, 1832)	Piéride du Simplon	LC	LC	LC
Pieridae	*Pontia callidice*	(Hübner, [1800])	Piéride du Vélar	LC	LC	LC
Pieridae	*Pontia daplidice*	(Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert	LC	LC	LC
Pieridae	*Pieris brassicae*	(Linnaeus, 1758)	La Piéride du Chou	LC	LC	LC
Pieridae	*Pieris rapae*	(Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave	LC	LC	LC
Pieridae	*Pieris mannii*	(Mayer, 1851)	Piéride de l'Ibéride	LC	LC	LC
Pieridae	*Pieris bryoniae*	(Hübner, [1800])	Piéride de l'Arabette	LC	LC	LC
Pieridae	*Pieris napi*	(Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet	LC	LC	LC
Pieridae	*Aporia crataegi*	(Linnaeus, 1758)	Gazé	LC	LC	LC
Riodinidae	*Hamearis lucina*	(Linnaeus, 1758)	Lucine	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Thecla betulae*	(Linnaeus, 1758)	Thécla du Bouleau	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Quercusia quercus*	(Linnaeus, 1758)	Thécla du Chêne	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Laeosopis roboris*	(Esper, [1793])	Thécla du Frêne	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Satyrium acaciae*	(Fabricius, 1787)	Thécla de l'Amarel	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Satyrium esculi*	(Hübner, [1804])	Thécla du Kermès	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Satyrium ilicis*	(Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Satyrium w-album*	(Knoch, 1782)	Thécla de l'Orme	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Satyrium pruni*	(Linnaeus, 1758)	Thécla du Prunier	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Satyrium spini*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Thécla des Nerpruns	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Callophrys rubi*	(Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Callophrys avis*	Chapman, 1909	Thécla de l'Arbousier	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Lycaena phlaeas*	(Linnaeus, 1761)	Cuivré commun	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Lycaena alciphron*	(Rottemburg, 1775)	Cuivré flamboyant	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Lycaena hippothoe*	(Linnaeus, 1761)	Cuivré écarlate	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Lycaena tityrus*	(Poda, 1761)	Cuivré fuligineux	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Lycaena virgaureae*	(Linnaeus, 1758)	Cuivré de la Verge-d'or	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Leptotes pirithous*	(Linnaeus, 1767)	Azuré de la Luzerne	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Lampides boeticus*	(Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Cupido alcetas*	(Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Cupido argiades*	(Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Cupido minimus*	(Fuessly, 1775)	Argus frêle	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Cupido osiris*	(Meigen, 1829)	Azuré de la Chevrette	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Celastrina argiolus*	(Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Maculinea alcon*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Azuré de la Croisette	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Maculinea arion*	(Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet	LC	LC	EN
Lycaenidae	*Pseudophilotes baton*	(Bergsträsser, 1779)	Azuré du Thym	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Scolitantides orion*	(Pallas, 1771)	Azuré des Orpins	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Iolana iolas*	(Ochsenheimer, 1816)	Azuré du Baguenaudier	LC	NT	NT
Lycaenidae	*Glaucopsyche melanops*	(Boisduval, [1828])	Azuré de la Badasse	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Glaucopsyche alexis*	(Poda, 1761)	Azuré des Cytises	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Plebejus argus*	(Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Plebejus argyrognomon*	(Bergsträsser, 1779)	Azuré des Coronilles	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Plebejus idas*	(Linnaeus, 1761)	Azuré du Genêt	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Aricia nicias*	(Meigen, 1829)	Azuré des Géraniums	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Aricia agestis*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Collier-de-corail	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Eumedonia eumedon*	(Esper, 1780)	Argus de la Sanguinaire	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Cyaniris semiargus*	(Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Agriades optilete*	(Knoch, 1781)	Azuré de la Canneberge	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Agriades glandon*	(Prunner, 1798)	Azuré des Soldanelles	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Lysandra coridon*	(Poda, 1761)	Argus bleu-nacré	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Lysandra hispana*	(Herrich-Schäffer, 1852)	Bleu-nacré d'Espagne	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Lysandra bellargus*	(Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Polyommatus damon*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Sablé du Sainfoin	LC	LC	NT
Lycaenidae	*Polyommatus ripartii*	(Freyer, 1830)	Sablé provençal	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Polyommatus dolus*	(Hübner, [1823])	Sablé de la Luzerne	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Polyommatus daphnis*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Azuré de l'Orobe	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Polyommatus amandus*	(Schneider, 1792)	Azuré de la Jarosse	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Polyommatus eros*	(Ochsenheimer, 1808)	Azuré de l'Oxytropide	LC	LC	NT
Lycaenidae	*Polyommatus escheri*	(Hübner, [1823])	Azuré de l'Adragant	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Polyommatus icarus*	(Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Polyommatus thersites*	(Cantener, [1835])	Azuré de l'Esparcette	LC	LC	LC
Lycaenidae	*Polyommatus dorylas*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Azuré du Mélilot	LC	NT	NT
Nymphalidae	*Limenitis populi*	(Linnaeus, 1758)	Grand Sylvain	LC	NT	LC
Nymphalidae	*Limenitis reducta*	Staudinger, 1901	Sylvain azuré	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Limenitis camilla*	(Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Boloria euphrosyne*	(Linnaeus, 1758)	Grand Collier argenté	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Boloria titania*	(Esper, [1793])	Nacré porphyrin	LC	LC	NT
Nymphalidae	*Boloria dia*	(Linnaeus, 1767)	Petite Violette	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Boloria graeca*	(Staudinger, 1870)	Nacré des Balkans	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Boloria napaea*	(Hoffmannsegg, 1804)	Nacré des Renouées	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Issoria lathonia*	(Linnaeus, 1758)	Petit Nacré	LC	LC	LC

Famille	Taxon	Auteur	Nom vernaculaire	LR PACA (2014)	LR France (2012)	LR Europe (1999)
Nymphalidae	*Brenthis hecate*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Nacré de la Filipendule	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Brenthis ino*	(Rottemburg, 1775)	Nacré de la Sanguisorbe	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Brenthis daphne*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Nacré de la Ronce	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Argynnis aglaja*	(Linnaeus, 1758)	Grand Nacré	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Argynnis niobe*	(Linnaeus, 1758)	Chiffre	LC	NT	LC
Nymphalidae	*Argynnis adippe*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Moyen Nacré	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Argynnis pandora*	([Denis & Schiffermüller], 1775	Cardinal	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Argynnis paphia*	(Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Apatura ilia*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Petit Mars changeant	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Apatura iris*	(Linnaeus, 1758)	Grand Mars changeant	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Nymphalis polychloros*	(Linnaeus, 1758)	Grande Tortue	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Aglais io*	(Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Aglais urticae*	(Linnaeus, 1758)	Petite Tortue	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Vanessa atalanta*	(Linnaeus, 1758)	Vulcain	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Vanessa cardui*	(Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Polygonia c-album*	(Linnaeus, 1758)	Robert-le-Diable	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Euphydryas cynthia*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Damier de l'Alchémille	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Euphydryas aurinia*	(Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melitaea cinxia*	(Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melitaea diamina*	(Lang, 1789)	Mélitée noirâtre	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melitaea varia*	Meyer-Dür, 1851	Mélitée de la Gentiane	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melitaea parthenoides*	Keferstein, 1851	Mélitée de la Sanguisorbe	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melitaea helvetica*	Rühl, 1888	Mélitée de Fruhstorfer	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melitaea deione*	(Geyer, [1832])	Mélitée des Linaires	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melitaea phoebe*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Mélitée des Centaurées	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melitaea didyma*	(Esper, 1778)	Mélitée orangée	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Charaxes jasius*	(Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'Arbousier	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Lasiommata megera*	(Linnaeus, 1767)	Mégère, Satyre	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Lasiommata maera*	(Linnaeus, 1758)	Némusien, Ariane	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Lasiommata petropolitana*	(Fabricius, 1787)	Gorgone	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Pararge aegeria*	(Linnaeus, 1758)	Tircis	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Coenonympha dorus*	(Esper, 1782)	Fadet des garrigues	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Coenonympha pamphilus*	(Linnaeus, 1758)	Fadet commun	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Coenonympha glycerion*	(Borkhausen, 1788)	Fadet de la Mélique	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Coenonympha gardetta*	(de Prunner, 1798)	Satyrion	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Coenonympha arcania*	(Linnaeus, 1761)	Céphale	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melanargia occitanica*	(Esper, 1793)	Échiquier d'Occitanie	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melanargia russiae*	(Esper, 1783)	Échiquier de Russie	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melanargia lachesis*	(Hübner, 1790)	Échiquier d'Ibérie	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Melanargia galathea*	(Linnaeus, 1758)	Demi-deuil	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Pyronia tithonus*	(Linnaeus, 1771)	Amaryllis	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Pyronia bathseba*	(Fabricius, 1793)	Ocellé rubané	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Pyronia cecilia*	(Vallantin, 1894)	Ocellé de la Canche	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Maniola jurtina*	(Linnaeus, 1758)	Myrtil	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Aphantopus hyperantus*	(Linnaeus, 1758)	Tristan	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Hyponephele lycaon*	(Rottemburg, 1775)	Misis	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia ligea*	(Linnaeus, 1758)	Moiré blanc-fascié	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia euryale*	(Esper, 1805)	Moiré frange-pie	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia epiphron*	(Knoch, 1783)	Moiré de la Canche	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia aethiops*	(Esper, 1777)	Moiré sylvicole	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia triarius*	(de Prunner, 1798)	Moiré printanier	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia alberganus*	(de Prunner, 1798)	Moiré lancéolé	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia pluto*	(de Prunner, 1798)	Moiré velouté	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia gorge*	(Hübner, 1804)	Moiré chamoisé	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia aethiopellus*	(Hoffmannsegg, 1806)	Moiré piémontais	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia mnestra*	(Hübner, 1804)	Moiré fauve	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia cassioides*	(Reiner et Hochenwarth, 1792)	Moiré lustré	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia scipio*	Boisduval, [1833]	Moiré des pierriers	LC	NT	LC
Nymphalidae	*Erebia montana*	(de Prunner, 1798)	Moiré striolé	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia neoridas*	(Boisduval, 1828)	Moiré automnal	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia meolans*	(de Prunner, 1798)	Moiré des Fétuques	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Satyrus ferula*	(Fabricius, 1793)	Grande Coronide	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Oeneis glacialis*	(Moll, 1785)	Chamoisé des glaciers	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Arethusana arethusa*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Mercure	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Brintesia circe*	(Fabricius, 1775)	Silène	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Minois dryas*	(Scopoli, 1763)	Grand Nègre des bois	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Libythea celtis*	(Laicharting, 1782)	Échancré	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Erebia pandrose*	(Borkhausen, 1788)	Moiré cendré	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Hipparchia semele*	(Linnaeus, 1758)	Agreste	LC	LC	LC
Nymphalidae	*Hipparchia statilinus*	(Hufnagel, 1766)	Faune	LC	LC	NT
Nymphalidae	*Hipparchia genava*	(Fruhstorfer, 1908)	Sylvandre helvète	LC	LC	NE
Nymphalidae	*Hipparchia fagi*	(Scopoli, 1763)	Sylvandre	LC	LC	NT
Nymphalidae	*Hipparchia fidia*	(Linnaeus, 1767)	Chevron blanc	LC	LC	LC
Zygaenidae	*Jordanita budensis*	(Ad. Speyer & Au. Speyer, 1858)	Procris de Hongrie	DD	NE	NE
Zygaenidae	*Jordanita notata*	(Zeller, 1847)	Procris de la Jacée	DD	NE	NE
Zygaenidae	*Jordanita hispanica*	(Alberti, 1937)	Procris atlante	DD	NE	NE
Zygaenidae	*Zygaena minos*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Zygène diaphane	DD	NE	NE
Pieridae	*Leptidea juvernica*	Williams, 1946	Piéride irlandaise	DD	NE	NE
Pieridae	*Leptidea reali*	Reissinger, 1990	Piéride de Réal	DD	LC	LC
Lycaenidae	*Aricia artaxerxes*	(Fabricius, 1793)	Procris de l'Hélianthème	DD	LC	LC
Lycaenidae	*Aricia montensis*	Verity, 1928	Argus andalou	DD	LC	LC
Nymphalidae	*Melitaea ornata*	Christoph, 1893	Mélitée égéenne	DD	DD	DD
Nymphalidae	*Hipparchia alcyone*	([Denis & Schiffermüller], 1775)	Petit Sylvandre	DD	LC	NE
Nymphalidae	*Erebia medusa*	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Moiré franconien	DD	LC	LC
Lycaenidae	*Cacyreus marshalli*	Butler, 1898	Brun des Pélargoniums	NA	NA	NA
Nymphalidae	*Danaus chrysippus*	(Linnaeus, 1758)	Petit Monarque	NA	LC	NA

Liste des sous-espèces de Provence-Alpes-Côte d'Azur ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

La liste rouge des papillons de jour de PACA s'appuie sur la nomenclature du référentiel TAXREF (Version 7) et sur la révision taxinomique et nomenclaturale des *Rhopalocera* et *Zygaenidae* de France métropolitaine coordonnée par P. Dupond en 2013, à l'exception de deux sous-espèces ajoutées car ne figurant pas dans Tax_Ref_7 mais qui ont fait l'objet de publications sérieuses destinées à présenter leur morphologie et/ou leur écologie. Il s'agit de *Eumedonia eumedon* subsp. *montriensis* (Nel, 1976) et de *Lysandra hispana* subsp. *constanti* (Reverdin, 1910).

Parnassius corybas gazeli - ©Philippe Bricaire

Famille	Nom scientifique	Sous-espèce	Auteur	LR PACA (2014)	LR France (2012)
Zygaenidae	*Zygaena hilaris*	Ssp. ononidis *	Millière, 1878	CR	NE
Papilionidae	*Parnassius mnemosyne*	Ssp. cassiensis •	Siépi, 1909	CR	EN
Papilionidae	*Papilio alexanor*	Ssp. destelensis •	Nel & Chauliac, 1983	CR	CR
Zygaenidae	*Zygaena cynarae*	Ssp. vallettensis •	Reiss, 1958	EN	NE
Zygaenidae	*Zygaena cynarae*	Ssp. florianii •	Dujardin, 1965	EN	NE
Papilionidae	*Parnassius corybas*	Ssp. gazeli •	Praviel, 1936	EN	EN
Zygaenidae	*Zygaena nevadensis*	Ssp. interrupta •	Boursin, 1923	VU	NE
Lycaenidae	*Eumedonia eumedon*	Ssp. montriensis •	Nel, 1976	VU	NE
Lycaenidae	*Lysandra hispana*	Ssp. constanti •	Reverdin, 1910	VU	NE
Zygaenidae	*Zygaena rhadamanthus*	Ssp. stygia	Burgeff, 1914	NT	NE
Zygaenidae	*Zygaena erythrus*	Ssp. actae	(Hübner, [1806])	LC	NE
Zygaenidae	*Zygaena hilaris*	Ssp. chrysophaea	Le Charles in Lhomme, 1934	LC	NE
Zygaenidae	*Zygaena viciae*	Ssp. charon	(Hübner, [1796])	LC	NE
Zygaenidae	*Zygaena transalpina*	Ssp. transalpina	(Esper, 1780)	LC	NE
Zygaenidae	*Zygaena transalpina*	Ssp. hippocrepidis	(Hübner, [1799])	LC	NE
Zygaenidae	*Zygaena nevadensis*	Ssp. gallica	Oberthür, 1898	LC	NE
Papilionidae	*Parnassius corybas*	Ssp. sacerdos	Stichel, 1906	LC	NE
Papilionidae	*Papilio alexanor*	Ssp. alexanor	Esper, 1800	LC	NE
Hesperiidae	*Pyrgus alveus*	Ssp. accretus	(Verity, 1925)	LC	NT
Lycaenidae	*Lycaena tityrus*	Ssp. tityrus	(Poda, 1761)	LC	NE
Lycaenidae	*Lycaena tityrus*	Ssp. subalpina	(Ad. Speyer, 1851)	LC	NE
Lycaenidae	*Polyommatus dolus*	Ssp. dolus •	(Hübner, [1823])	LC	NE
Nymphalidae	*Euphydryas aurinia*	Ssp. provincialis	(Boisduval, 1828)	LC	NE
Nymphalidae	*Euphydryas aurinia*	Ssp. debilis	(Oberthür, 1909)	LC	NE
Nymphalidae	*Coenonympha gardetta*	Ssp. gardetta	(de Prunner, 1798)	LC	LC
Zygaenidae	*Zygaena cynarae*	Ssp. turatii	Standfuss, 1892	DD	NE
Hesperiidae	*Pyrgus alveus*	Ssp. alveus	(Hübner, [1803])	DD	NE
Nymphalidae	*Euphydryas aurinia*	Ssp. aurinia	(Rottemburg, 1775)	DD	NE
Nymphalidae	*Coenonympha gardetta*	Ssp. macromma	Turati & Verity, 1911	DD	LC

La liste rouge régionale des papillons de jour de PACA est un travail collectif

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la première liste rouge régionale des papillons de jour (rhopalocères et zygènes) a pu être réalisée grâce à la participation active des entomologistes amateurs ou professionnels. Ils ont apporté leur expertise au cours de la phase préalable de vérification des données et lors d'ateliers d'évaluation collégiale des résultats. Le CEN PACA en a assuré la coordination.

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), créé en 1975, est une association à but non lucratif, d'intérêt général. Agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional, ainsi que par l'État et la Région au titre des conservatoires, il a pour objectif la préservation du patrimoine naturel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le CEN PACA étudie, protège, gère et valorise les espaces naturels et les espèces. Son action s'appuie sur une approche concertée et partenariale.

Les travaux ont bénéficié de la grande expérience de terrain des experts, permettant de couvrir l'ensemble des espèces concernées sur le territoire régional. Ils se sont également largement appuyé sur la mobilisation de très nombreuses données brutes, rendues disponibles grâce à SILENE, base de données du SINP PACA, et certaines bases de données privées ; enfin, des travaux de synthèse ont permis de consolider la démarche d'expertise, en particulier l'atlas régional des papillons de jour réalisé par l'Opie et Proserpine en 2009.

SILENE est le portail public des données naturalistes de faune, de flore et d'habitats en région PACA. C'est la plateforme régionale du Système d'Information Nature et Paysages (SINP) développé sur tout le territoire.
Pour en savoir plus : **www.silene.eu**

• **Experts régionaux, sans lesquels cette évaluation n'aurait pas pu être réalisée :** Jean-Marie André, Philippe Bachelard (Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny), Stéphane Bence (CEN PACA), Yoan Braud (Proserpine et bureau d'études Entomia), Philippe Bricaire (Proserpine), Raphael Colombo (L'Ascalaphe), Joss Deffarges (CEN PACA), Pierre Desriaux (CEN PACA / GIRAZ / ANNAM), Henri Descimon (Retraité du Laboratoire de systématique évolutive, Université de Provence), Éric Drouet (GRENHA / GIRAZ / Proserpine), Nicolas Maurel (Proserpine), Audrey Pichard (L'Ascalaphe), Sonia Richaud (Proserpine / GRENHA / CEN PACA), Marielle Tardy (Bureau d'études Eco-Med).

• **Ainsi que :** Olivier Jonquet (Proserpine), Marie-France Leccia (PNN Mercantour), Frédéric Rymarczyk, Yves Doux (Proserpine), Guillaume Aubin (bureau d'études Naturalia environnement), Sylvain Fadda (bureau d'études Naturalia environnement).

• **Coordination, compilation des données et pré-évaluations :** CEN PACA

• **Comité d'évaluation UICN :** Florian Kirchner, Aurore Cavrois

• **Labellisation :** cette liste rouge a été validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 25 mars 2014 et labellisée par l'UICN (avis du 12 novembre 2014).

UICN Comité Français — Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche de l'UICN

• **Rédaction :** Stéphane Bence, Julie Delauge et Sonia Richaud (CEN PACA) ; Dorothée Meyer (DREAL PACA), Céline Hayot (Région PACA)

• **D'après le document de référence :** BENCE S. (coord.), 2014. Liste rouge régionale des Rhopalocères et Zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, CEN PACA, 22p

• **Les actualisations ultérieures seront disponibles en ligne sur le site de la DREAL PACA :**
http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/listes-rouges-regionales-a7296.html
ainsi que sur le site de CEN PACA http://www.cen-paca.org

Avec le soutien du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

©Édition avril 2016

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Qu'est-ce qu'une liste rouge ?

La liste rouge des espèces menacées est l'outil de référence pour évaluer le risque d'extinction des espèces. Elle a été développée au niveau mondial par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), pour répondre au problème majeur de dégradation de la biodiversité que représente la disparition des espèces.
Une liste rouge vise à dresser un bilan objectif du degré de menace à l'échelle du territoire considéré et pour le groupe taxonomique étudié (plantes vasculaires, libellules, papillons de jour, oiseaux…). Son élaboration repose sur une démarche scientifique, conduite par les experts, qui utilisent l'ensemble des connaissances disponibles sur chaque espèce. Elle s'appuie sur une série de critères précis décrits dans la méthodologie, qui peut se décliner selon plusieurs échelles géographiques, jusqu'au niveau régional. Le respect de la méthode apporte la garantie d'une qualité permettant la comparaison entre régions et avec les listes nationale et mondiale. Les listes rouges nécessitent une actualisation régulière afin d'intégrer l'évolution de la connaissance des espèces d'une part, et l'évolution de la dynamique de leurs populations d'autre part.

Un outil pour agir et partager les enjeux

Les listes rouges permettent de hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque de disparition. Elles constituent donc un outil fondamental pour guider les politiques publiques, identifier les priorités de conservation et définir les actions nécessaires.
Elles fournissent des indicateurs précieux et sont très utiles pour communiquer et sensibiliser sur l'état de la biodiversité au niveau régional. En mettant en valeur les enjeux régionaux grâce à des informations chiffrées, elles permettent de mobiliser l'attention du public et des responsables politiques sur l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation.

Les listes rouges permettent de répondre à des questions telles que :

> Combien y a-t-il d'espèces menacées sur le territoire ?

> Dans quelle mesure telle ou telle espèce est-elle menacée ?

> Quelles sont les causes de disparition de cette espèce ?

Précisons qu'une liste rouge n'est pas le seul outil d'évaluation de la biodiversité. Ce n'est pas non plus un état des lieux de la rareté des espèces (une LR évalue le risque de disparition et non l'état de rareté), ni une liste de priorité d'action (c'est un document scientifique qui peut être traduit en plan d'actions), ni une liste d'espèces protégées (elle n'a pas de portée réglementaire mais peut servir de base à l'élaboration de listes d'espèces protégées). Néanmoins c'est un outil de référence indispensable pour la pertinence des politiques de conservation en faveur des espèces menacées.
La réalisation d'une liste rouge est également un projet stimulant permettant de mobiliser les experts et de créer une émulation d'acquisition de connaissance. Cette dynamique peut contribuer à l'atteinte d'objectifs plus larges, comme l'amélioration des connaissances par des prospections de terrain ciblées, ainsi que la mise à disposition d'informations structurées sur les espèces (données en ligne, atlas, listes commentées…)

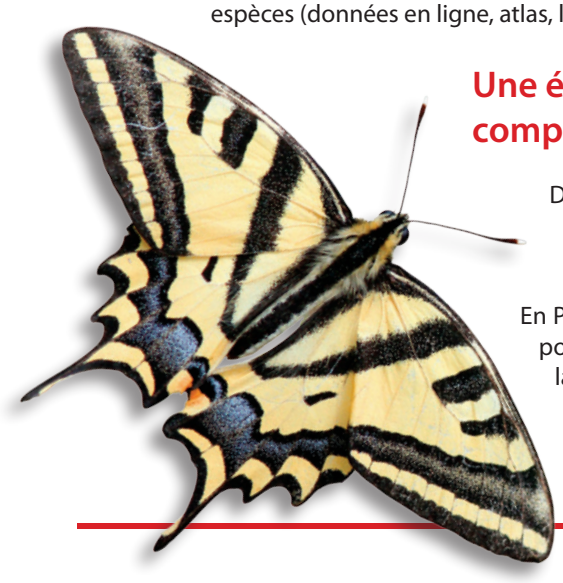

Une évaluation régionale, complémentaire de la liste nationale

Depuis 2007, le Muséum national d'Histoire naturelle et le Comité français de l'UICN se sont associés pour réaliser la liste rouge des espèces menacées en France. La déclinaison régionale, pour chaque groupe traité, permet de préciser les enjeux au niveau du territoire.
En Provence Alpes Côte d'Azur, région dont la biodiversité exceptionnelle requière une politique de conservation ambitieuse, c'est une action collective, sous l'impulsion de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et du Conseil Régional, qui a pour projet de traiter progressivement l'ensemble des groupes taxonomiques le nécessitant.

©**Avril 2016 - Crédits photos :** couverture - Annie Moulinet, Pierre Desriaux ; Stéphane Bence, Philippe Bricaire, Pierre Desriaux, Tristan Lafranchis, Annie Moulinet, Sonia Richaud.
Conception et réalisation : Le naturographe - **Imprimé** par ... sur papier cyclus print.